

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 18 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M GABRIELLI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, M. SBRAGGIA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
Mme PASQUALAGGI	à	Mme LUCIANI
Mme PIMENOFF	à	M. MARY
M.BASTELICA	à	M. PANTALONI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	M. DIGIACOMI
Mme FERRI PISANI	à	M. GABRIELLI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme POLI, M. BERNARDI, Mme PASTINI, MM RUAULT, MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 26
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 Avril 2012

Délibération N°2012 / 96

Subvention d'investissement à MSG CINEMA pour la création de six salles de cinéma.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La société MSGCINEMA demande à la ville un soutien financier pour la réalisation d'un complexe cinématographique sur la commune d'Ajaccio.

Il s'agit de la création d'un complexe de six salles pour un total de 1180 places à l'enseigne « Cinéma l'Ellipse » situé sur un terrain au lieu dit Bodiccione.

Ce projet adapté à un marché estimé entre 200 000 et 220 000 entrées complétera l'offre actuelle sur la région ajaccienne avec une programmation riche et diversifiée dans des conditions techniques optimales.

Cette programmation portera sur des films de divertissement, des films d'art et essai, et fera une large part à l'animation culturelle et à la formation du jeune public, elle sera ouverte à la collaboration avec les associations œuvrant dans ce domaine et à des partenariats avec l'Espace Diamant. Une telle structure avec une politique tarifaire très attractive est de nature à contribuer à la création d'une dynamique culturelle de qualité.

Le coût global de cet investissement répondant par ailleurs au niveau architectural aux préoccupations environnementales essentielles par la réalisation d'un bâtiment dans une démarche HQE innovante, d'une conception bioclimatique particulièrement économe en énergie, est estimé de 5.589.529,82 € HT soit 6.208.372,96 € TTC. Ce coût porte sur les travaux et équipements, hors achat du terrain réalisé par le porteur du projet.

La société MSGCINEMA sollicite les financements du Centre National de la Cinématographie et des collectivités locales. La ville est sollicitée pour un montant de 100.000,00 € ce qui représente une participation de 1,8 % du montant HT de l'opération. Cette participation serait prévue sur deux exercices budgétaires, à hauteur de 50.000 € au budget 2012, et 50.000 € au budget 2013.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

De bien vouloir attribuer à la société MSGCINEMA, une Subvention d'équipement d'un montant de 100.000 euros pour la réalisation d'un complexe cinématographique sur la commune d'Ajaccio, Cette participation serait prévue sur deux exercices budgétaires, à hauteur de 50.000 € au budget 2012, et 50.000 € au budget 2013

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré**

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation budgétaire n° 92.125 du 6 Février 2004,
Vu la loi n°93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,
Vu le Code des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 17 avril 2012.

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

D'attribuer à la société MSGCINEMA, une subvention d'équipement d'un montant de 100.000 euros pour la réalisation d'un complexe cinématographique sur la commune d'Ajaccio.

PRECISE

Que cette participation sera prévue sur deux exercices à hauteur de 50 000 € au budget 2012, et 50 000 € au budget 2013.

Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, exercice 2012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE MAIRE,



SIMON RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120418-2012_96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2012